



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 janvier 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Justice.

Le rapport d'activité 2022 du Ministre de la Justice, paru en 2023, contient une section spécifique dédiée au service central d'assistance sociale (SCAS). Sa direction relève que des entités du SCAS font face à une surcharge de travail due à un manque considérable au niveau de l'effectif du personnel.

Il en ressort que le service de la protection de la jeunesse avec sa section des enquêtes sociales est confronté à un nombre croissant de départs vers l'ONE tandis que les demandes à traiter conduisent à un nombre élevé de dossiers en attente de distribution. Les départs seraient causés en précipitation des changements attendus en lien avec les projets de loi portant aide, soutien et protection aux mineurs. En même temps, le service des assistances éducatives aurait été touché par des départs suite à la future introduction d'un droit pénal pour mineurs.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice :

- Le gouvernement est-il au courant de cette situation problématique? Dans l'affirmative, quelle stratégie le gouvernement poursuit-il pour renforcer le personnel du SCAS dans les différents services et sections touchés ?
- La situation du SCAS se présente-elle plus favorablement en 2023, voire 2024 ? Si oui, quels sont les changements à la base de cette amélioration ?
- Le manque de personnel est aussi causé par des difficultés de recrutement. Quelles pistes le gouvernement poursuit-il afin de remédier à cette insuffisance ?
- Le rapport du ministre de la Justice relève que la sécurité des agents du SCAS n'est plus garantie, particulièrement à cause d'une limitation du dispositif de surveillance dans le parking mis à la disposition du SCAS. Par quels moyens la ministre compte-t-elle remédier à cette situation d'insécurité ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député